



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES COLLINES-DE-L'OUTAOUAIS

AVIS PUBLIC

est par la présente donné par le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim de la MRC des Collines-de-l'Outaouais de ce qui suit :

Le Conseil de la MRC des Collines-de-l'Outaouais a adopté lors d'une séance régulière tenue le 15 août 2019 par sa résolution 19-08-196, le règlement d'emprunt n° 272-19 autorisant un emprunt de 166 600 \$ visant à financer l'achat d'équipements informatiques, et de logiciels pour les services de la Direction générale, de la Sécurité publique, l'Évaluation foncière et des Technologies, de la Cour municipale, de l'Aménagement et Environnement et des Ressources humaines.

Toute question relativement au contenu de cet avis peut être adressée au directeur général et secrétaire-trésorier par intérim de la MRC des Collines-de-l'Outaouais en composant le 819-827-0516 poste 2223 ou via l'adresse courriel cchenier@mrcdescollines.com

Avis public donné le 22 août 2019 conformément au règlement numéro 254-17 visant la publication des avis publics de la MRC des Collines-de-l'Outaouais.

Claude Chénier
Directeur général et secrétaire-trésorier par intérim